

10 ANS DE SOLIDARITÉ

AU SERVICE DU MOUVEMENT SOCIAL ET DES LUTTES

107 508 DONS. 82 000 DONATEURS. 8,4 MILLIONS D'EUROS COLLECTÉS.
PLUS DE 68 400 SALARIÉS GRÉVISTES OU DISCRIMINÉS AIDÉS...

La **Caisse de solidarité** porte un bilan considérable, à la fois vertigineux par son ampleur et puissant par ce qu'il a pu apporter au mouvement social dans sa lutte contre les régressions sociales.

Depuis le **23 mai 2016**, sous l'impulsion de **syndicalistes CGT et SUD du terrain**, la solidarité a retrouvé sa caisse de grève, unitaire, militante, transparente. Pas une naissance : une renaissance. Car l'entraide n'est jamais abstraite. Elle répond à une réalité simple et brutale : les moyens sont du côté des patrons, rarement du côté des salariés. Nous avons peu ; eux ont tout.

Réapparue forte, vivante et déterminée, la caisse de grève s'inscrit dans une histoire ouvrière plus large : celle de la solidarité, du **secours mutuel** et de l'**organisation collective** face à l'injustice. Elle prolonge le combat de celles et ceux qui, à une époque où le droit de s'organiser était interdit par la loi et ont dû inventer leurs propres armes de défense.

En **dix ans**, des milliers de soutiens, de messages, d'élans citoyens et d'engagements syndicaux ont fait de la Caisse de solidarité la **première caisse de grève en France**. Sous contrôle des donateurs et en les associant à sa gestion, ses évolutions, nous devons désormais lui donner un caractère permanent et une véritable reconnaissance juridique, parce qu'elle incarne une idée essentielle : **sans entraide, il n'y a pas de rapport de force durable**.

Dix ans après sa création, une vérité s'impose : la solidarité est notre force et la Caisse de solidarité en est l'un des piliers. Continuons à la développer et à élargir son action tous ensemble, dans l'unité.

Le 23 mai 2026



Je soutiens les luttes
caisse-solidarite.fr